

RETOUR POUR CRÉDIT ET REMPLACEMENTS ANTICIPÉS CRESTRON EMEA

1. Retour pour crédit

1.1. Crestron EMEA a le droit de refuser toutes les demandes de retour pour crédit.

1.2. Les produits retournés pour crédit moins de 30 jours après la date d'expédition ne font pas l'objet de frais de réapprovisionnement, pour autant qu'ils soient dans leur emballage d'origine, contiennent tous les accessoires et mentionnent un numéro RMA.

1.3 Les produits retournés pour crédit entre 31 et 60 jours après la date d'expédition nécessitent un bon de commande de remplacement de valeur égale ou supérieure pour éviter des frais de réapprovisionnement. Les produits doivent également être retournés dans leur emballage d'origine, contenir tous les accessoires et mentionner un numéro de RMA.

1.4 Les produits retournés pour crédit entre 61 et 90 jours après la date d'expédition nécessitent un bon de commande de remplacement de valeur égale ou supérieure, et peuvent faire l'objet de frais de réapprovisionnement de 15 %. Les produits doivent également être retournés dans leur emballage d'origine, contenir tous les accessoires et mentionner un numéro de RMA.

1.5 Un produit ne peut pas être retourné pour crédit plus de 90 jours après la date d'expédition d'origine.

1.6 Pour tous les produits retournés avec ou sans RMA, le transport de retour à la suite des retours pour crédit doit être réglé par l'acheteur.

2. REMPLACEMENTS ANTICIPÉS

2.1 Un remplacement anticipé peut être envoyé sur demande dans un délai d'un an à compter de la date d'expédition d'origine, et doit être validé par le support technique de Crestron.

2.2 Après un an à compter de la date d'expédition, les produits peuvent être retournés pour réparation en vertu des conditions standard de service, mais aucun remplacement anticipé ne sera proposé.

2.3 Les retours de remplacement anticipé (produit défaillant original) reçus après 60 jours à compter de la date d'autorisation de retour de marchandise (Return Merchandise Authorization - RMA) peuvent faire l'objet de frais de réapprovisionnement de 15 %.

2.4 Crestron EMEA se réserve le droit de modifier les conditions générales susmentionnées sans notification préalable.

Crestron EMEA

